

SECTION VI - LES COMPETITIONS EN SALLE

REGLE 210

Conditions d'application des Règles des Compétitions en Plein Air aux Compétitions en Salle

A part les exceptions mentionnées dans les Règles suivantes de cette Section VI, les Règles des Sections I à V concernant les Compétitions en Plein Air s'appliqueront également aux Compétitions en Salle.

REGLE 211

Le Stade Couvert

1. Le stade doit être entièrement fermé et couvert. L'éclairage, le chauffage et la ventilation doivent être prévus pour assurer des conditions de compétition satisfaisantes.
2. L'arène doit comprendre une piste circulaire, une ligne droite pour les épreuves de vitesse et de haies ainsi que des pistes d'élan et des zones de réception pour les épreuves de sauts. De plus, un cercle et un secteur de chute permanents ou temporaires devraient être prévus pour le lancer du poids. Toutes les installations devraient être en conformité avec les spécifications du Manuel de l'IAAF sur les Installations d'Athlétisme.
3. Toutes les pistes, zones d'élan ou d'appel doivent être recouvertes d'un matériau synthétique ou avoir une surface en bois. La première solution est préférable car elle permet l'usage de chaussures munies de pointes de 6mm. Différentes épaisseurs peuvent être fournies par la direction du Stade qui informera les athlètes de la longueur autorisée des pointes (voir règle 143.4).
Les compétitions d'athlétisme en Salle se déroulant selon la règle 1.1(a), (b), (c), et (f) ne peuvent se dérouler que sur des installations qui ont un Certificat valable d'Homologation d'Installation Couverte d'Athlétisme de l'IAAF.
Il est recommandé que, lorsque de telles installations sont disponibles, les compétitions selon la règle 1.1(d), (e), (g), (h), (i) et (j) s'y déroulent également.
4. Le soubassement, sur lequel est posée la surface synthétique des pistes, des pistes d'élan et des zones d'appel, doit être solide, par exemple en béton, ou, s'il s'agit d'une construction étagée (telle des lattes de bois ou des planches de contreplaqué fixées sur des poutrelles), ne comporter aucune partie qui puisse faire tremplin et, dans les limites des possibilités techniques, chaque piste d'élan

devra avoir une élasticité uniforme sur toute sa longueur. Ceci devra être contrôlé pour la zone d'appel des sauts avant chaque compétition.

Note (i): Une 'partie qui peut faire tremplin' est une partie dont la conception ou la construction est volontairement étudiée de manière à fournir au concurrent une aide supplémentaire.

Note (ii): Le Manuel de l'IAAF sur les Installations d'Athlétisme contient des spécifications plus précises et plus détaillées pour la conception et la construction des stades couverts.

Note (iii): Des Formulaires standard pour les demandes de Certificat d'Homologation et de Mesurage pour les Installations Couvertes d'Athlétisme sont disponibles auprès de l'IAAF ; ils sont également téléchargeables à partir du Site Internet de l'IAAF.

REGLE 212

La Piste en Ligne Droite

1. La tolérance pour l'inclinaison latérale de la piste ne devra pas dépasser 1/100 et l'inclinaison dans le sens de la course ne devra dépasser 1/250 en aucun endroit ni 1/1000 sur la longueur totale.

Couloirs

2. La piste devrait avoir 6 couloirs au minimum et 8 au maximum, séparés et limités de chaque côté par des lignes blanches de 5cm de largeur. Les couloirs doivent avoir la même largeur qui sera de 1,22m ± 0,01m, y compris la ligne de couloir à droite.

Note: Pour toutes les pistes construites avant le 1er janvier 2004, le couloir pourra être d'une largeur maximale de 1,25m.

Départ et Arrivée

3. Derrière la ligne de départ, une zone de 3m au minimum doit être libre de tout obstacle. Après la ligne d'arrivée, une zone de 10m au minimum doit être libre de tout obstacle et des dispositions devront être prises pour qu'au-delà, un athlète puisse s'arrêter sans risque de blessure.

Note: Il est fortement recommandé que cette zone dégagée après la ligne d'arrivée soit de 15m.

REGLE 213

La Piste Circulaire et ses Couloirs

1. Sa longueur devrait, de préférence, être de 200m. Elle doit comporter deux lignes droites parallèles et deux virages qui peuvent

être relevés et dont les rayons devraient être égaux. L'intérieur de la piste comportera, soit une bordure d'environ 5cm de haut et de large en tout matériau approprié, soit une ligne blanche de 5cm de large. Le bord extérieur de cette lice ou ligne constituera l'intérieur du premier couloir. Le bord intérieur de cette ligne ou lice sera horizontal sur toute la longueur de la piste, avec une dénivellation de 1/1000 au maximum.

Couloirs

2. La piste devrait avoir quatre couloirs au minimum et six au maximum.

Les couloirs devraient tous avoir la même largeur qui devra être de 0,90m au minimum et de 1,10m au maximum, y compris la ligne située à droite. Les couloirs seront séparés par des lignes blanches de 5cm de large.

Pentes

3. Dans tous les couloirs, l'angle de la pente devra être le même à n'importe quelle coupe transversale de la piste.

Afin de faciliter le passage de la ligne droite plate au virage relevé, la transition pourra se faire graduellement et horizontalement et débiter avant le virage. De plus, il devrait y avoir une transition verticale.

Marquage du Bord intérieur

4. Dans le cas où le bord intérieur de la piste est matérialisé par une ligne blanche, son marquage doit être renforcé par des cônes ou des fanions. Les cônes devront avoir une hauteur d'au moins 20cm. Les fanions devront avoir des dimensions d'environ 25cm x 20cm, une hauteur d'au moins 45cm et être posés à un angle de 60° par rapport au sol à l'extérieur de la piste. Les fanions ou cônes devront être placés sur la piste, de telle sorte que la face extérieure du cône ou de la hampe coïncide avec le bord de la ligne blanche le plus proche la piste. Les cônes ou fanions seront placés à des distances ne dépassant pas 1,5m dans les virages et 10m dans les lignes droites.

Note: Pour les Compétitions en Salle directement contrôlées par l'IAAF, l'usage d'une lice est fortement recommandé.

REGLE 214

Départ et Arrivée sur la Piste Circulaire

1. L'information technique détaillée sur la construction, la disposition et le marquage d'une piste de 200m en salle à virages relevés est

contenue dans le Manuel de l'IAAF sur les Installations d'Athlétisme. Les principes de base à respecter sont donnés ci-dessous.

Conditions de Base

2. Le départ et l'arrivée d'une course seront marqués par des lignes blanches de 5cm de large, perpendiculaires aux lignes des couloirs pour les parties rectilignes et selon la ligne d'un rayon pour les parties incurvées de la piste.
3. Il est très fortement recommandé que, dans toute la mesure du possible, il n'y ait qu'une ligne d'arrivée pour toutes les courses, qu'elle se situe sur une partie rectiligne de la piste, et qu'il y ait une portion de ligne droite aussi longue que possible avant l'arrivée.
4. La condition essentielle pour toutes les lignes de départ, droites, avec décalage ou incurvées, est que la distance à parcourir en utilisant la trajectoire la plus courte autorisée, soit la même pour chaque athlète.
5. Autant que possible, les lignes de départ (et celles des zones de transmission pour les courses de relais), ne se situeront pas sur la partie la plus pentue du virage.

Déroulement des Courses

6. Pour les courses de 400m ou moins, chaque athlète devra avoir un couloir séparé au moment du départ. Les courses jusqu'à 300m inclusivement seront courues entièrement en couloirs. Les courses de plus de 300m et de moins de 800m partiront en couloirs et la course se poursuivra en couloirs jusqu'à la fin du deuxième virage. Pour les courses de 800m, chaque athlète pourra se voir attribuer un couloir séparé ou on pourra utiliser un départ en groupe, répartis de préférence sur les couloirs 1 et 3.

Les courses de plus de 800m seront courues sans couloirs à partir d'une ligne incurvée ou avec départ en groupe.

Note (i): Lors des compétitions autres que celles organisées selon la règle 1.1(a), (b), (c) et (f), les Fédérations membres concernées peuvent décider de ne pas utiliser les couloirs pour les courses de 800m.

Note (ii): Sur les pistes comportant moins de six couloirs, un départ en groupes, tel qu'il est défini à la règle 162.9, peut être organisé pour permettre à six athlètes de participer.

Les lignes de Départ et d'Arrivée pour une Piste de 200m

7. La ligne de départ du couloir 1 se trouvera sur la ligne droite principale. Sa position sera déterminée de façon que la ligne de départ du couloir extérieur (courses de 400m, voir règle 214.9) se trouve à un endroit où l'angle de la piste dans le virage ne doit pas être supérieur à 12°.

La ligne d'arrivée de toutes les courses disputées sur la piste circulaire sera le prolongement de la ligne de départ du couloir 1, perpendiculairement aux lignes des couloirs.

Lignes de Départ Décalées pour le 200m

8. La position de la ligne de départ du couloir 1 et celle de la ligne d'arrivée ayant été fixées, la position des lignes de départ dans les autres couloirs devrait être déterminée par mesure de la longueur de chaque couloir en arrière à partir de la ligne d'arrivée. La mesure de chaque couloir doit être effectuée exactement dans les mêmes conditions que celle du couloir 1 en mesurant la longueur de la piste (voir règle 160.2)

Après avoir déterminé la position de la ligne de départ (à son intersection avec la ligne de mesure à 20cm de l'intérieur du couloir), cette ligne de départ sera tracée sur tout le couloir perpendiculairement aux lignes des couloirs si l'on est sur une partie droite de la piste. Sur une partie courbe de la piste, la ligne de la position à mesurer sera placée sur un rayon partant du centre du virage. Sur une portion de transition (voir règle 213.4), la ligne de départ sera le long d'un rayon passant par le centre théorique de la courbure à ce point. La ligne de départ pourra alors être marquée par une ligne de 5cm de large à partir de la position mesurée la plus proche de la ligne d'arrivée.

Lignes de départ décalées pour les courses de plus de 200m jusqu'à 800m inclus

9. Les athlètes étant autorisés à quitter leurs couloirs respectifs à l'entrée de la ligne droite, après avoir parcouru un ou deux virages en couloirs, les positions de départ doivent tenir compte de deux facteurs:

Premièrement, le décalage identique à celui défini pour une course de 200m (voir règle 214.8).

Deuxièmement, un ajustement de la ligne de départ dans chaque couloir pour compenser le fait que les athlètes des couloirs extérieurs doivent parcourir une distance plus longue que ceux des

couloirs intérieurs pour atteindre une position à la corde à la fin de la ligne droite qui suit la ligne de rabatement.

Ces ajustements peuvent être déterminés en repérant sur la ligne de rabatement, les points où les athlètes sont autorisés à quitter leurs couloirs. Mais, tenant compte du fait que les lignes de départ ont une largeur de 5cm, il est impossible de marquer deux lignes de départ différentes si la différence n'est pas d'au moins 7cm environ permettant un espace visible de 2cm entre deux lignes de départ. Là où se pose ce problème, la solution consiste à utiliser la ligne de départ la plus en retrait. Le problème ne se pose pas au couloir 1 où, par définition, il n'y a pas d'ajustement pour la ligne de rabatement, il se pose aux couloirs intérieurs (2 et 3) mais pas pour les extérieurs (5 et 6) où l'ajustement pour la ligne de rabatement est supérieur à 7cm. Dans ces couloirs extérieurs où la séparation est suffisante, une deuxième ligne de départ peut être mesurée devant la première afin de tenir compte de l'ajustement déterminé pour la ligne de rabatement. La deuxième ligne de départ peut alors être marquée dans les mêmes conditions que pour le 200m. C'est la position de cette ligne de départ dans le couloir extérieur qui détermine la position de toutes les autres lignes de départ et celle de la ligne d'arrivée. Afin d'éviter d'imposer aux athlètes placés aux couloirs extérieurs le désavantage sensible de partir sur une piste très en pente, toutes les lignes de départ et en conséquence la ligne d'arrivée sont déplacées suffisamment en retrait par rapport au premier virage afin de ramener la pente à un niveau acceptable. Il est donc nécessaire de fixer d'abord la position des lignes de départ au couloir extérieur des 400m et 800m et de considérer ensuite toutes les autres lignes de départ, pour arriver enfin à la ligne d'arrivée.

Pour aider les athlètes à identifier la ligne de rabatement, des petits cônes ou des prismes, de 5cm x 5cm, d'une hauteur maximum de 15cm et de préférence d'une autre couleur que celle de la ligne de rabatement et de la ligne des couloirs, seront placés immédiatement avant l'intersection des lignes de couloir et de la ligne de rabatement.

Qualification dans les Séries Préliminaires

10. Sauf cas exceptionnel, dans les compétitions en salle, les tableaux suivants seront utilisés pour déterminer le nombre de tours, le nombre de séries dans chaque tour et la procédure de qualification pour chaque tour des épreuves de courses.

60m, 60mh

Engagés	Qualifiés T1			Qualifiés T2		
	Séries Pl	Tps		Séries Pl	Tps	
9-16	2	3	2			
17-24	3	2	2			
25-32	4	3	4	2	4	
33-40	5	4	4	3	2	2
41-48	6	3	6	3	2	2
49-56	7	3	3	3	2	2
57-64	8	2	8	3	2	2
65-72	9	2	6	3	2	2
73-80	10	2	4	3	2	2

200m, 400m, 800m, 4x200m, 4x400m

Engagés	Qualifiés T1			Qualifiés T2		Qualifiés T3	
	Séries Pl	Tps		Séries Pl	Tps	Séries	Pl
7-12	2	2	2				
13-18	3	3	3	2	3		
19-24	4	2	4	2	3		
25-30	5	2	2	2	3		
31-36	6	2	6	3	2		
37-42	7	2	4	3	2		
43-48	8	2	2	3	2		
49-54	9	2	6	4	3	2	3
55-60	10	2	4	4	3	2	3

1500m

Engagés	Qualifiés T1			Qualifiés T2		
	Séries Pl	Tps		Séries Pl	Tps	
12-18	2	3	3			
19-27	3	2	3			
28-36	4	2	1			
37-45	5	3	3	2	3	3
46-54	6	2	6	2	3	3
55-63	7	2	4	2	3	3

3000 m

Engagés	Qualifiés T1		
	Séries Pl	Tps	
16-24	2	4	4
25-36	3	3	3
37-48	4	2	4

Note: La procédure de qualification ci-dessus ne s'applique que pour les pistes circulaires à 6 couloirs et/ou 8 couloirs dans la ligne droite.

Tirage au Sort des Couloirs

11. Pour toutes les courses courues entièrement ou partiellement en couloirs autour d'une piste, excepté pour le 800m et lorsqu'il y a plusieurs tours, un tirage au sort aura lieu pour:
 - (a) les deux couloirs extérieurs, entre les deux meilleurs athlètes ou équipes classés,
 - (b) les deux couloirs suivants, entre les 3ème et 4ème athlètes ou équipes classés.
 - (c) les couloirs intérieurs restants, entre les autres athlètes ou équipes.
 Le classement de référence sera déterminé comme suit:
 - (d) pour le premier tour, selon la liste correspondante des performances valables enregistrées pendant la période prédéterminée.
 - (e) pour les tours suivants et la finale, selon la procédure indiquée à la règle 166.3(a).
12. Pour toutes les autres courses, les couloirs seront tirés au sort selon les règles 166.4 and 166.8.

REGLE 215

Vêtements, Chaussures et Dossards

Lorsqu'une épreuve se déroule sur une piste synthétique, la partie de chaque pointe qui dépasse de la semelle ou du talon ne doit pas excéder 6mm (ou comme demandé par le Comité Organisateur).

REGLE 216

Courses de Haies

1. Les courses de haies se disputeront sur des distances de 50m ou 60m sur la piste en ligne droite.
2. Position des haies pour les courses:

	Cadets Garçons	Juniors Hommes	Hommes	Cadettes Filles	Juniors Femmes/ Femmes
Hauteur des haies	0.914m	0.990m	1.067m	0.762m	0.840m
Distance de la course			50m/60m		
Nombre de haies			4/5		
Distances:					
Du départ à la 1ère haie	13,72m			13,00m	
Entre les haies	9,14m			8,50m	
De la dernière haie à l'arrivée	8,86m/9,72m			11,50m/13,00m	

REGLE 217

Courses de relais

Déroulement des Courses

1. Dans la course de 4x200m, le premier parcours et le premier virage du deuxième parcours seront courus en couloirs. A la fin de ce virage, il y aura une ligne de 5cm de large (ligne de rabattement) nettement visible sur toute la largeur de la piste pour indiquer l'endroit où chaque athlète peut quitter son couloir. La règle 170.7 ne s'appliquera pas.
2. Dans la course de 4x400m, les deux premiers virages seront courus en couloirs. En conséquence, les mêmes lignes de rabattement et de départ que pour le 400m individuel seront utilisées.
3. Dans la course de 4x800m, le premier virage sera couru en couloirs. En conséquence, les mêmes lignes de rabattement et de départ que pour le 800m individuel seront utilisées.
4. Dans les courses de relais où les coureurs sont autorisés à quitter leurs couloirs en entrant dans la ligne droite après avoir couru deux ou trois virages en couloirs, le tracé des départs décalés est décrit à la règle 214.9.
5. Les coureurs qui attendent dans les troisième et le quatrième parcours du relais 4x200m, dans les deuxième, troisième et le quatrième parcours du relais 4x400m et du relais 4x800m devront, sous la direction de l'officiel désigné, se placer dans leur position d'attente dans le même ordre (de la corde vers l'extérieur) que celui de leurs équipiers respectifs à leur entrée dans le dernier virage. Une fois que les athlètes qui arrivent ont passé ce point, les athlètes qui attendent doivent rester dans cet ordre et ne pas changer de position au début de la zone de transmission. Si un athlète ne respecte pas cette règle, il entraînera la disqualification de son équipe.

Note: En raison de l'étroitesse des couloirs, les relais en salle sont beaucoup plus sujets aux collisions et aux obstructions involontaires que les compétitions de relais en plein air. C'est pourquoi, il est recommandé de laisser, chaque fois que cela est possible, un couloir libre entre deux équipes.

REGLE 218

Saut en Hauteur***Piste d'Élan et Zone d'Appel***

1. Si des tapis portatifs sont utilisés, toutes les conditions requises par les règles concernant le niveau de la zone d'appel, doivent être considérées comme définissant le niveau de la partie supérieure des tapis portatifs.
2. L'athlète peut commencer sa course sur la pente de la piste circulaire à condition que les 15 derniers mètres de sa course d'élan se déroulent sur une piste d'élan conforme aux spécifications des règles 182.3, 182.4 et 182.5.

REGLE 219

Saut à la Perche***La Piste d'Élan***

L'athlète peut commencer sa course sur la pente de la piste circulaire à condition que les 40 derniers mètres au moins de sa course d'élan se déroulent sur une piste conforme aux spécifications des règles 183.6 et 183.7.

REGLE 220

Les Sauts Horizontaux***La Piste d'Élan***

L'athlète peut commencer sa course sur la pente de la piste circulaire à condition que les 40 derniers mètres de sa course d'élan se déroulent sur une piste conforme aux spécifications des règles 184.2 et 184.3.

REGLE 221

Lancer du Poids***Zone de Chute du Poids***

1. La zone de chute sera d'un matériau approprié sur lequel le poids laissera une empreinte, mais qui amortira les rebonds.

2. La zone de chute sera entourée à son extrémité et sur les deux côtés, aussi près du cercle qu'il sera nécessaire pour la sécurité des autres athlètes et des officiels, par une barrière de blocage et/ou par un filet de protection d'une hauteur approximative de 4 mètres qui devrait arrêter un poids, que celui-ci soit en l'air ou rebondisse de la zone de chute.
3. En raison de l'espace restreint disponible dans un stade couvert, la zone de chute entourée de sa barrière de blocage peut ne pas être suffisamment large pour inclure un secteur complet de $34,92^\circ$. Dans ce cas, les conditions suivantes s'appliqueront:
 - (a) La partie de la barrière de blocage située à l'extrémité la plus éloignée doit se trouver à au moins 50cm au delà du Record du Monde actuel (hommes ou femmes).
 - (b) Les lignes de secteur de chaque côté doivent être symétriques par rapport à la bissectrice de l'angle de $34,92^\circ$.
 - (c) Les lignes de secteur seront soit des rayons du cercle de lancer formant un angle de $34,92^\circ$, soit des lignes parallèles entre elles et à la bissectrice de l'angle de $34,92^\circ$; dans ce dernier cas, elles devront être distantes de 9m au minimum.

Construction du Poids

4. Selon la nature de la zone de chute (voir règle 221.1), le poids sera fait, soit d'un métal massif ou d'une enveloppe métallique remplie soit encore de plastique souple ou de caoutchouc avec un remplissage approprié. Les deux types de poids ne pourront pas être utilisés lors de la même compétition.

Poids en Métal massif ou dans une Enveloppe métallique remplie

5. Ils devront respecter les prescriptions de la règle 188.4 et 188.5 relative au lancer du poids en plein air.

Poids gainés en Plastique ou en Caoutchouc

6. Le poids aura une enveloppe de plastique souple ou de caoutchouc avec un remplissage approprié, afin qu'il n'occasionne aucun dégât lors de sa chute sur un sol normal d'une salle de sports. Il sera de forme sphérique sans aucune aspérité et sa surface devra être lisse.

Le poids sera conforme aux spécifications suivantes:

POIDS	FEMMES	HOMMES
Poids minimum pour être admis en compétition et pour l'acceptation d'un record	4,000kg	7,260kg
<u>Information pour les fabricants :</u>		
Poids des engins à livrer pour une compétition		
Minimum :	4,005kg	7,265kg
Maximum :	4,025kg	7,285kg
Diamètre minimum :	95mm	110mm
Diamètre maximum :	130mm	145mm

REGLE 222

Compétitions d'Épreuves Combinées***Hommes (Pentathlon)***

- Le pentathlon comprend cinq épreuves qui se déroulent en une seule journée dans l'ordre suivant:
60m haies, saut en longueur, lancer du poids, saut en hauteur, 1 000m.

Hommes (Heptathlon)

- L'heptathlon comprend sept épreuves qui se déroulent en deux journées consécutives dans l'ordre suivant:
Premier jour : 60m, saut en longueur, lancer du poids, saut en hauteur
Deuxième jour: 60m haies, saut à la perche, 1 000m.

Femmes (Pentathlon)

- Le pentathlon comprend cinq épreuves et se déroule en une seule journée selon l'ordre suivant:
60m haies, saut en hauteur, lancer du poids, saut en longueur, 800m.

Séries et Groupes

- De préférence quatre athlètes ou plus, mais jamais moins de trois seront placés dans chaque série ou groupe.